**COMMUNIQUE**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Une image contenant texte  Description générée automatiquement |  | Une image contenant texte, clipart  Description générée automatiquement |

Le 23 janvier 2023

**Travaux de mise en accessibilité des quais de la Gare de Trouville-Deauville**

**Lundi 23 janvier, Pierre-André DURAND**, Préfet de la région Normandie, **Jean-Baptiste GASTINNE**, Vice-Président de la Région Normandie chargé des transports, **Baptiste OBERLIN**, Directeur Régional des Gares SNCF Gares & Connexions en présence de **Philippe AUGIER**, Président de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie, Maire de Deauville et de **Sylvie de GAETANO**, Maire de Trouville-sur-mer ont assisté au **lancement des travaux de mise en accessibilité des quais de la Gare de Trouville-Deauville.**

Fréquentée par 650 000 voyageurs annuellement (chiffres 2021), la gare de Trouville-Deauville fait l’objet d’une mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite sur son périmètre ferroviaire.

Les travaux sur les quais débutent en janvier 2023 pour une mise en service en janvier 2024.

Cette opération d’envergure est évaluée à 7,5 millions €. La Région participe à hauteur de 50 %, l’Etat à hauteur de 30 %, SNCF Gares et Connexions à hauteur de 20 %.

Les principaux travaux consistent en :

* Le rehaussement de trois quais sur les quatre quais dédiés à la desserte voyageurs,
* La mise en conformité de l’éclairage et de la signalétique,
* La valorisation du patrimoine architectural.

La gare de Trouville-Deauville est inscrite aux monuments historiques depuis 2010. A ce titre, les choix techniques relatifs, par exemple, au revêtement de quais, bordures, mâts béton, éclairage ont été faits en collaboration avec les services instructeurs de la ville de Deauville et les architectes des Bâtiments de France.

**Mise en accessibilité de la gare de Trouville-Deauville : un projet global de modernisation du périmètre ferroviaire**

La modernisation globale comprend à la fois :

* La mise en accessibilité des personnes à mobilité réduite des quais, travaux en cours,
* La modernisation et la mise en accessibilité PMR du bâtiment voyageurs, étude en cours
* Les abords, quant à eux, sont déjà accessibles (pôle d’échanges).

**La mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite des gares de Normandie**

La Région Normandie travaille aux côtés de l’Etat et de la SNCF à la mise en accessibilité des gares pour les personnes à mobilité réduites. A ce jour, la Région Normandie a investi près de 100 millions d’euros pour moderniser et rendre accessibles les gares et pôles d’échanges multimodaux en Normandie. Sur les 38 gares inscrites dans le Schéma Directeur Normand d’Accessibilité pour une mise en accessibilité avant fin 2024, 24 sont totalement accessibles sur les périmètres ferroviaires (quais, bâtiment voyageurs). Les 14 autres gares sont partiellement accessibles ou en cours de programmation de travaux.

**Actualités liées à la gare de Trouville-Deauville**

* Evolution de la desserte à compter du printemps 2023 : 1 train supplémentaire du lundi au jeudi (départ de Paris 7h27 – arrivée à Trouville-Deauville à 9h39) ;
* Travaux de régénération de la ligne Lisieux – Deauvilleaux abords de la commune du Breuil-en-Auge, entre Lisieux et Pont l’Evêque, travaux effectués de nuit sans impact sur le trafic voyageurs ;

Les travaux sont prévus à l’automne 2023 et consistent en opérations de Régénération Voie Ballast (RVB) et des travaux hydrauliques de maintenance, pour un montant de 2,9 millions €, financés à 88 % par la Région Normandie.

Contacts presse

Région Normandie : Emmanuelle Tirilly – emmanuelle.tirilly@laregionnormandie.fr – 06 13 99 87 28

SNCF Gares & Connexions : Pauline Spinnewyn - pauline.spinnewyn@sncf.fr - 06 87 73 10 23